



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Phénomène de crues en Charente – point de situation à 20 heures

Angoulême, le 2 février 2021

Les épisodes pluvieux se poursuivent dans le département et concernent l'ensemble des bassins hydrologiques du territoire.

Depuis cet après-midi à 16 heures, le service de prévisions des crues (SPC) a placé les tronçons suivants en vigilance orange :

- Charente amont (entre Mansle et Angoulême) ;
- Charente moyenne (entre Angoulême et Cognac) ;
- Dronne aval (entre Aubeterre-sur-Dronne et Médillac).

Sur les autres cours d'eau du département, la situation est globalement à la hausse. Les niveaux d'eau vont rester élevés et devraient continuer à augmenter avec les cumuls de pluies attendus.

Prévisions

Le pic de la crue sur le fleuve Charente est attendu pour demain midi à Mansle, avec des hauteurs d'eau de 1,80 m à 2,00 mètres.

Ce pic se déplacera ensuite sur Angoulême jeudi soir avec des hauteurs d'eau comprises en 4,50 m et 4,60 m, puis sur Cognac samedi midi avec des hauteurs d'eau de 7,30 m.

D'après les prévisions, les niveaux d'eau attendus correspondent à ceux des crues connues en 2007.

Les précipitations sont appelées à se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

Conséquences possibles

- des inondations importantes sont possibles ;
- les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur le réseau routier secondaire ;
- des coupures d'électricité peuvent se produire ;
- les digues et les berges peuvent être fragilisées ou submergées.

Contact presse

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

Conseils de comportement

- mettez-vous à l'abri ;
- limitez tout déplacement sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, etc.) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques, etc.) ;
- tenez-vous informé de la situation. Des premiers débordements peuvent être constatés.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr